

## DEVHOM FORMATION CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### 1. **Présentation :**

DEVHOM FORMATION est un organisme de formation professionnelle dont le siège social est établi au 60, avenue du Général Leclerc – 94360 BRY SUR MARNE.

DEVHOM FORMATION développe, propose et organise des formations en inter et intra entreprises, en présentiel. Ces formations sont habilitantes ou font l'objet d'une attestation de suivi de stage.

### 2. **Objet :**

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations organisées par DEVHOM FORMATION.

Le fait de passer commande, notamment via l'envoi d'un bulletin d'inscription, d'un mail, d'un courrier, d'un bon de commande ou d'une convention, implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de DEVHOM FORMATION, prévaloir sur les présentes conditions et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

### 3. **Inscription :**

La demande d'inscription peut être transmise via l'adresse mail dédiée ([info@devhom.com](mailto:info@devhom.com)) ou par voie postale ( DEVHOM FORMATION – 60, avenue du Général Leclerc – 94360 BRY SUR MARNE) ou en contactant le service client de DEVHOM (☎09 72 35 50 31).

Si l'inscription est validée, une confirmation (contrat ou convention) est adressée au Client par courrier ou mail.

Les modalités de règlement des frais de formation figurent au contrat ou à la convention.

DEVHOM FORMATION doit être avisé des modalités spécifiques de prise en charge des frais de formation au moment de l'inscription (notamment concernant les modalités de justification de l'action) et en tout état de cause avant le démarrage de la formation. Il en va de même des délais de paiement pratiqués par le Client.

### 4. **Obligations respectives des parties**

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle une convention est adressée au Client en deux exemplaires. Il doit retourner à DEVHOM FORMATION, avant le démarrage de la formation, un exemplaire signé et revêtu du cachet de l'entreprise.

Si le Client est une personne entreprenant l'action de formation à titre individuel et à ses frais, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L. 6353-3 du Code du travail.

À l'issue de toute action, une facture et une attestation de présence seront adressées au Client (ou à l'organisme payeur désigné par le Client).

## 5. **Annulation ou report du fait du Client :**

Toute annulation doit être communiquée par écrit à DEVHOM FORMATION.

Si une annulation intervient moins de dix jours francs avant la date de début de la prestation, hors cas de force majeure, DEVHOM FORMATION facturera les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de cette prestation. Il se réserve le droit de facturer des frais d'annulation pouvant atteindre la totalité du prix de la prestation.

En cas d'annulation après le début de la prestation, d'absence ou d'abandon, DEVHOM FORMATION facturera directement au Client la totalité du prix de la prestation.

Dans les cas particuliers d'absence ou d'abandon du stagiaire entraînant la réduction du montant de la prise en charge prévue, des frais de formation par les financeurs, DEVHOM FORMATION se réserve le droit de facturer au bénéficiaire les sommes dues.

Si l'abandon est le fait d'un cas de force majeure, dûment reconnu (événement imprévisible, insurmontable et extérieur aux parties) et signalé par le Client par lettre recommandée avec accusé de réception, en joignant toutes les pièces justificatives utiles, le paiement n'est dû qu'au prorata temporis des heures de formation assurées jusqu'à la date de réception du courrier. DEVHOM FORMATION offre la possibilité au Client, avant le début de la prestation, de substituer au participant inscrit une autre personne ayant le même profil et les mêmes besoins.

## 6. **Annulation ou report du fait de DEVHOM FORMATION :**

DEVHOM FORMATION se réserve la possibilité de reporter ou d'annuler la formation. Dans ce cas, le Client est prévenu dans les plus brefs délais de cette annulation ou de ce report. Aucune indemnité ne pourra être versée au Client et en tout état de cause, les frais de réservation de déplacement et d'hébergement réalisés avant d'avoir obtenu la convocation ne pourront pas être remboursés.

De manière exceptionnelle et en cas de force majeure, DEVHOM FORMATION se réserve le droit de remplacer les intervenants initialement prévus pour assurer la formation par d'autres, garantissant une formation de qualité identique.

En cas de réalisation partielle de la formation du fait de DEVHOM FORMATION, la facturation se fera au prorata temporis des heures réalisées.

## 7. **Paiement :**

Les prix ne sont pas assujettis à la TVA et sont forfaitaires ; ils comprennent la formation et les supports pédagogiques.

Pour les Clients individuels payant eux-mêmes leur formation, DEVHOM FORMATION peut accorder un paiement échelonné. L'échéancier est alors intégré au contrat de formation. Il ne peut être modifié qu'après accord du service comptabilité de DEVHOM FORMATION.

En cas de règlement par l' **Organisme Paritaire Collecteur Agréé** (OPCA) dont dépend le Client, il appartient à celui-ci d'effectuer la demande de prise en charge auprès de l'organisme avant le début de la formation. L'accord de financement doit être communiqué au moment de l'inscription et doit figurer sur l'exemplaire de la convention que le Client retourne signé à DEVHOM FORMATION. En cas de prise en charge partielle par l'OPCA, la différence sera directement facturée au Client. Si l'accord de prise en charge de l'OPCA ne parvient pas à DEVHOM FORMATION au premier jour de la formation, celui-ci se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client.

DEVHOM FORMATION peut accorder après négociation avec le Client, un ajustement tarifaire. Cet ajustement est appliqué au moment de la contre-proposition.

#### 8. **Défaut de paiement :**

En cas de défaut de paiement dans le délai imparti de 30 jours après envoi de la facture, une première lettre de rappel amiable est envoyée au débiteur par le service comptabilité de DEVHOM FORMATION.

En l'absence de règlement de ladite créance dans un nouveau délai de 15 jours, un second rappel est émis.

Lorsque la créance n'a pu être recouvrée à l'amiable, une mise en demeure est adressée au débiteur par le service comptabilité de DEVHOM FORMATION qui procédera au recouvrement contentieux. Sans paiement dans un délai de 15 jours des poursuites seront engagées entraînant des frais supplémentaires à l'encontre du débiteur.

Toute formation réalisée et suivie qui n'aurait pas été réglée ne pourra pas ni faire l'objet d'une nouvelle inscription à DEVHOM FORMATION ni d'une délivrance de la certification visée.

#### 9. **Contentieux :**

A défaut de résolution amiable, tout litige de toute nature ou toute contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande sera soumis au tribunal compétent.

La responsabilité de DEVHOM FORMATION vis-à-vis du Client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le Client à DEVHOM FORMATION au titre des présentes conditions.

#### 10. **Propriété Intellectuelle :**

Les contenus des formations sont des œuvres protégées par des dispositions nationales et internationales en matière de droits d'auteur et de droits voisins.

Le Client s'engage à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de DEVHOM FORMATION, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

#### 11. **Données personnelles :**

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du site internet de DEVHOM FORMATION ou tout autre moyen. Il lui suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier au directeur de DEVHOM FORMATION.

Les données personnelles le concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation remplie par ses soins, et toutes informations futures, sont utilisées par DEVHOM FORMATION uniquement dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts, et ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes, lesquels sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir.

#### 12. **Divers :**

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations du Client ainsi que de celles de DEVHOM FORMATION.

DEVHOM FORMATION se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de passation de la commande par le Client. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice



revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les Parties.

Le fait que l'une ou l'autre des Parties ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des dispositions des présentes conditions générales ne pourra jamais être considéré comme une renonciation de sa part aux droits qu'elle tient des présentes.